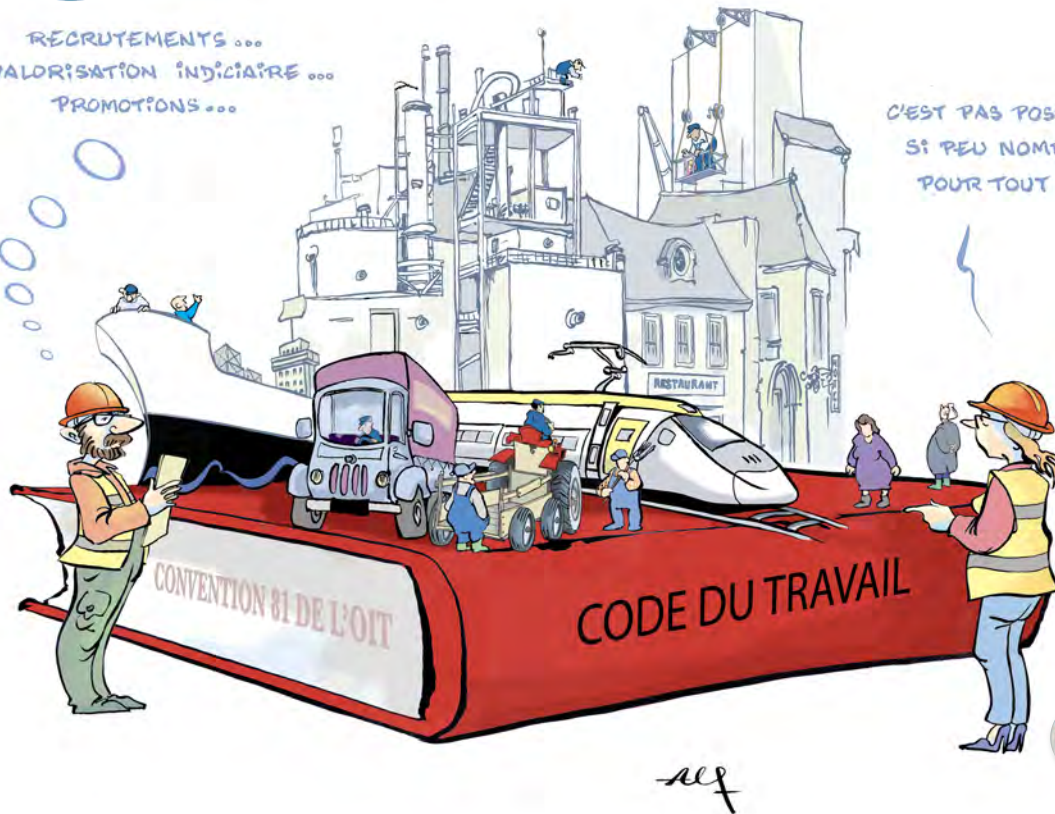


Au cœur des territoires



RECRUTEMENTS ...
REVALORISATION INDICIAIRE ...
PROMOTIONS ...

C'EST PAS POSSIBLE !
SI PEU NOMBREUX
POUR TOUT ÇA !



Dans les DDETS/PP, Le ministère du travail, de l'emploi et l'insertion c'est :

- Les agents des services emploi/insertion/formation
- Ceux gérant l'appui et le conseil aux entreprises

Mais aussi, le Système d'Inspection du Travail :

- Les agents de contrôle
- Les assistant(e)s de contrôle
- Les agents des services de renseignements
- Les Responsables d'Unités de Contrôle (RUC)

**Ne laissons rien au hasard,
le 14 décembre, votons UNSA !**

